



Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr.  
GENERALE

A/42/665  
S/19218  
19 octobre 1987  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLEE GENERALE  
Quarante-deuxième session  
Point 33 de l'ordre du jour  
POLITIQUE D'APARTHEID DU  
GOUVERNEMENT SUD-AFRICAIN

CONSEIL DE SECURITE  
Quarante deuxième année

Lettre datée du 15 octobre 1987, adressée au Secrétaire général  
par le Président du Comité spécial contre l'apartheid

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint, pour que vous le portiez à l'attention de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité, le texte de la Déclaration adoptée par la Conférence internationale des étudiants solidaires des étudiants d'Afrique australe en lutte, tenue à Londres du 31 juillet au 3 août 1987 (voir l'annexe).

Cette conférence était organisée par le Comité spécial contre l'apartheid, en coopération avec le British Anti-Apartheid Movement et la National Union of Students (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 33 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

Le Président du Comité spécial  
contre l'apartheid,

(Signé) Joseph N. GARBA

ANNEXE

Déclaration de la Conférence internationale des étudiants solidaires  
des étudiants d'Afrique australe en lutte

Préambule

La Conférence internationale des étudiants solidaires des étudiants d'Afrique australe en lutte a été organisée par le Comité spécial des Nations Unies contre l'apartheid et a eu lieu à Londres du 31 juillet au 3 août 1987, au Goldsmiths College (University of London). Le British Anti-Apartheid Movement et la National Union of Students (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord) ont aidé le Comité spécial à préparer la tenue de la Conférence.

Présidée par le Général Bayo Lawal, Ministre nigérian de la jeunesse, des sports et du développement social, la Conférence a réuni des représentants et des dirigeants d'organisations nationales, régionales et internationales d'étudiants et de jeunes de divers organes des Nations Unies, de mouvements de libération nationale, ainsi que d'organisations intergouvernementales et non gouvernementales engagées dans la lutte contre l'apartheid.

Des organisations d'étudiants des cinq continents se sont unies pour déclarer :

- a) Leur rejet total du système d'apartheid, qui est un crime contre l'humanité et qui ne peut être "réformé";
- b) Leur opposition totale à l'occupation illégale de la Namibie par l'Afrique du Sud et leur condamnation des crimes brutaux perpétrés par les forces d'occupation militaires sud-africaines contre le peuple namibien;
- c) Leur condamnation de la guerre d'agression et de déstabilisation menée par le régime d'apartheid contre les Etats de première ligne, et aussi des actions de ses suppôts - l'UNITA et le MNR - et leur soutien sans réserve des gouvernements et des peuples des Etats de première ligne dans la lutte qu'ils mènent pour défendre leur intégrité territoriale et leur souveraineté;
- d) Leur solidarité totale avec les étudiants d'Afrique du Sud, de Namibie et des Etats de première ligne dans leur lutte commune pour éliminer ces fléaux que sont l'apartheid, le racisme, le colonialisme et l'exploitation en Afrique australe;
- e) Leur solidarité complète avec le mouvement de libération nationale de l'Afrique du Sud - l'African National Congress of South Africa (ANC) - et la South West Africa People's Organization (SWAPO) en Namibie, qui rassemblent tous les secteurs de la population opprimée, entre autres, l'ensemble des étudiants et des jeunes, et qui sont engagés dans la même lutte contre l'ennemi commun - le régime d'apartheid - afin de créer une Afrique du Sud non fondée sur des préjugés raciaux, démocratique, unie et non morcelée et d'obtenir une indépendance véritable pour la Namibie.

La Conférence a en outre reconnu que :

1. L'intensification générale de la lutte du peuple d'Afrique du Sud entraîne le régime d'apartheid dans une crise politique, économique et sociale de plus en plus grave, dont il ne peut s'extirper seul. Les mesures prises par le régime de Botha, à savoir :

- i) Réimposition de l'état d'urgence;
- ii) Attaques contre le Congrès des syndicats sud-africains;
- iii) Arrestations et détentions massives;
- iv) Recours à des miliciens;
- v) Dernièrement, assassinat et enlèvement de membres de l'ANC dans des Etats africains voisins;
- vi) Restrictions draconiennes imposées aux médias;
- vii) Multiplication spectaculaire des condamnations à mort prononcées contre les adversaires de l'apartheid; et nombre d'autres mesures similaires;

sont toutes caractéristiques d'un régime acculé qui ne peut gouverner qu'en recourant aux moyens les plus répressifs et les plus brutaux.

2. Les récentes initiatives prises par Pretoria pour préparer une proclamation unilatérale d'indépendance de la Namibie sont une autre preuve que l'Afrique du Sud n'a aucune intention d'appliquer le plan de décolonisation de l'Organisation des Nations Unies pour l'indépendance de la Namibie, tel qu'il a été approuvé dans la résolution 435 (1978) du Conseil de sécurité. Toutefois, les profondes divisions et les conflits qui déchirent le prétendu "gouvernement provisoire d'unité nationale" fantôme, nommé et installé par l'Afrique du Sud le 17 juin 1985, reflètent la crise profonde à laquelle Pretoria doit faire face en Namibie dont il semble également incapable de s'extirper et qui a été aggravée de manière décisive à mesure que la SWAPO intensifiait sa mobilisation militaire et sa mobilisation de masse tous azimuts contre l'occupation illégale de l'Afrique du Sud. Comme conséquence de cette intensification de la lutte du peuple namibien, l'Afrique du Sud a accentué sa répression; et, par suite d'un renforcement massif sans précédent des forces militaires combiné avec une série de "mesures législatives de sécurité" répressives, des dizaines de civils disparaissent chaque jour sans laisser de traces.

3. Les étudiants et l'ensemble des jeunes sont à l'avant-garde de la lutte en Afrique du Sud et en Namibie, ce qui leur a valu d'être les cibles privilégiées des arrestations, détentions, tortures et tueries. Les femmes notamment subissent une triple oppression sous le régime d'apartheid; elles sont comme les hommes victimes de l'oppression nationale et de l'exploitation de classe mais, de plus elles sont traditionnellement victimes de la discrimination fondée sur le sexe. En Afrique du Sud même les élèves des écoles ont été soumis à des brutalités inimaginables :

leur organisation, le Congress of South African Students, a été interdite; leurs écoles sont occupées par l'armée; certains de ceux qui ont manifesté ont été abattus de sang-froid; et beaucoup d'entre eux, dont certains n'avaient pas plus de 11 ans, ont été détenus arbitrairement sans jugement pendant de longues périodes. De même, les universités et autres établissements d'enseignement supérieur ont été occupés militairement et les étudiants soumis aux mêmes brutalités. En Namibie également, les étudiants et les jeunes ont été les victimes de la répression sud-africaine. Des écoles ont été soumises à des bombardements et à des tirs délibérés et ont été détruites; les étudiants et les jeunes sont sans cesse l'objet de harcèlements et d'intimidations; et les menaces de mort ne sont pas rares. Les jeunes gens sont enrôlés de force dans l'armée raciste. En outre, les étudiants et les jeunes sont arbitrairement arrêtés et détenus sans jugement.

La Conférence a en outre reconnu que :

4. Le système d'apartheid, son occupation illégale de la Namibie, son économie et sa machine de guerre ont été développées et soutenues par les principaux alliés de l'Afrique du Sud - les grandes puissances occidentales - ainsi que par les centaines de sociétés transnationales qui ont investi en Afrique du Sud et en Namibie. Certains Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies, notamment les Etats-Unis d'Amérique, le Royaume-Uni, la République fédérale d'Allemagne, le Japon, la France et Israël, ainsi que la Suisse, Etat non membre, ont toujours ignoré les résolutions de l'Organisation des Nations Unies relatives à des sanctions, dont la première remonte à 1962, et par leurs échanges, leurs investissements, leur transfert de technologie et leurs prêts, ont permis à l'Afrique du Sud de développer son complexe militaro-industriel, qui donne au régime d'apartheid la possibilité de poursuivre sa politique d'agression et de répression.

5. De nombreux Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies ont refusé de promulguer une législation efficace et des mesures administratives conséquentes pour mettre en vigueur l'embargo obligatoire sur les livraisons d'armes à l'Afrique du Sud, ce qui a permis à ce pays de mettre en place un réseau mondial de contrebande d'armes. C'est grâce à ce réseau, ainsi qu'au refus de nombreux Etats d'appliquer strictement l'embargo sur les armes, surtout en sanctionnant l'exportation de matériel "mixte", que l'Afrique du Sud a pu continuer à renforcer sa capacité militaire.

6. L'embargo pétrolier contre l'Afrique du Sud - sanction particulièrement efficace à l'encontre d'un pays qui ne suffit pas à ses besoins dans ce domaine - est tourné par divers négociants ou sociétés, qui se sont faits les complices de certains pays exportateurs de pétrole et du régime d'apartheid pour tourner l'embargo, quelques pays dotés d'une importante marine marchande étant disposés à autoriser le transport de pétrole sur leurs navires à destination de l'Afrique du Sud.

7. Les diverses mesures sélectives introduites par des collaborateurs traditionnels de l'Afrique du Sud, tout en contribuant dans une certaine mesure à isoler l'Afrique du Sud de l'apartheid sur le plan international, ne peuvent avoir le même effet que des sanctions globales et obligatoires décrétées par l'Organisation des Nations Unies; de plus, dans un certain nombre de cas, la Namibie est expressément exclue de leur application.

8. La politique d'"engagement constructif" suivie par le Gouvernement des Etats-Unis a été la cause directe de l'aggravation de la situation en Afrique australe en fournissant le cadre d'un renforcement de l'alliance entre les Etats-Unis d'Amérique et l'Afrique du Sud, tandis que par sa politique du "couplage", ce dernier pays continue à retarder l'indépendance de la Namibie, prolongeant ainsi les souffrances du peuple namibien tout en refusant de reconnaître le droit de l'Angola à l'autodétermination et à la souveraineté. Un exemple de l'appui que les Etats-Unis prêtent à l'Afrique du Sud de l'apartheid est le veto qu'ils ont opposé, au Conseil de sécurité - de même d'ailleurs que le Royaume-Uni - à l'adoption des résolutions successives proposant une action concernant la Namibie, l'Afrique du Sud et les Etats de première ligne ; un autre exemple en est la fourniture d'une assistance tant ouverte que secrète à l'UNITA, la créature de ce régime, notamment la livraison à l'Afrique du Sud d'armes destinées à ce mouvement.

9. La position adoptée par le gouvernement Botha en 1985 en présence du groupe de personnalités du Commonwealth a mis en relief les raisons justifiant une action internationale contre le régime d'apartheid. Cette mission a prouvé une fois de plus que le Gouvernement sud-africain n'est pas disposé à entamer des négociations sérieuses avec les dirigeants authentiques de la majorité noire d'Afrique du Sud. L'échec de cette mission n'a fait que mettre davantage en relief la légitimité de toutes les formes de lutte contre le système d'apartheid, y compris la lutte armée.

La Conférence a reconnu que :

10. Le mouvement international des étudiants a pour mission spéciale tant de mobiliser la solidarité des étudiants d'Afrique australe en lutte que de prendre des mesures visant à faire cesser toutes les formes de collaboration entre les établissements d'enseignement et l'Afrique du Sud de l'apartheid, ainsi que l'occupation illégale de la Namibie par l'Afrique du Sud. En particulier, les étudiants ont un rôle capital à jouer s'agissant de promouvoir les résolutions des Nations Unies recommandant un boycottage de l'Afrique du Sud dans le domaine universitaire; d'assurer que toutes les universités et autres établissements d'enseignement retirent les fonds qu'ils ont investis dans les sociétés actives en Afrique du Sud et en Namibie; et d'interdire tout recrutement au service de l'Afrique du Sud et de la Namibie. En même temps, le mouvement international des étudiants a le devoir de contribuer à la campagne internationale contre l'apartheid dans son ensemble; les participants ont tenu à faire consigner leur appréciation de la contribution qu'y apportent l'Organisation des Nations Unies, l'Organisation de l'unité africaine, le Mouvement des pays non alignés, les pays socialistes, les pays nordiques et les mouvements de libération nationale d'Afrique australe et se sont particulièrement félicités de la création de l'Africa Fund.

11. La Conférence internationale des étudiants prend également note des actes d'agression commis contre les Etats de première ligne, à savoir la République populaire d'Angola, la Zambie, le Botswana, le Zimbabwe et le Mozambique, et des sacrifices consentis par les jeunes et les étudiants de ces pays dans leur soutien de la lutte de libération menée en Namibie et en Afrique du Sud.

12. Enfin, les étudiants et les jeunes participant à la Conférence ont souligné que les étudiants et les jeunes du monde entier ont un rôle spécial à jouer pour ce qui est de promouvoir la liberté et la dignité humaines et de chercher à éliminer l'apartheid, le racisme, le colonialisme et l'exploitation. Les jeunes et les étudiants d'aujourd'hui seront les responsables du monde de demain. Leur avenir sera fait de ses problèmes et de ses possibilités. L'existence même du système d'apartheid jette une ombre sinistre sur l'ensemble du continent africain; il constitue un affront à l'humanité, et plus directement à toutes les personnes originaires d'Afrique de par le monde; il vient en aide au racisme et au fascisme; il menace et trouble en permanence la paix et la sécurité internationales et il constitue un crime contre l'humanité.

Compte tenu des considérations énoncées dans la présente Déclaration, nous, étudiants et jeunes participant à la Conférence internationale des étudiants organisée par l'ONU, décidons en conséquence :

- 1) De saluer les courageux jeunes et étudiants d'Afrique du Sud et de Namibie, surtout les jeunes combattants d'Umkhonto We Sizwe et de l'Armée populaire de libération de la Namibie, et d'adresser nos vœux au South African Youth Congress qui vient d'être créé, à la Namibia National Students Organization, au South African National Students' Congress, aujourd'hui reconstitué, et à la National Union of South African Students, et nous nous engageons à faire tout ce qui est en notre pouvoir pour promouvoir un sentiment de solidarité avec eux;
- 2) De saluer les courageux étudiants et jeunes des Etats de première ligne dans le soutien inlassable qu'ils apportent à la cause de la liberté, de la justice et de la paix en Afrique australe, ainsi que la Zimbabwean Student Union qui vient d'être créée;
- 3) De saluer les femmes courageuses et héroïques qui jouent un rôle central dans les luttes de libération de l'Afrique du Sud et de la Namibie et de faire en sorte que leur contribution soit un élément essentiel de toutes les activités anti-apartheid;
- 4) De saluer la lutte courageuse menée par le Congress of South African Trade Unions et la National Union of Namibian Workers;
- 5) De faire campagne en faveur de l'imposition immédiate de sanctions globales et obligatoires contre l'Afrique du Sud et de l'isolement total de l'Afrique du Sud de l'apartheid;
- 6) De faire campagne pour contraindre l'Afrique du Sud à mettre fin à son occupation militaire illégale de la Namibie et pour assurer l'application immédiate de la résolution 435 (1978) du Conseil de sécurité dans laquelle celui-ci demande que des élections libres et équitables soient organisées en Namibie sous la supervision de l'Organisation des Nations Unies, y compris l'application de sanctions globales et obligatoires décrétées par l'Organisation contre l'Afrique du Sud et l'interdiction de commercer avec la Namibie et d'investir dans ce pays;

- 7) De suivre l'application du boycottage de l'Afrique du Sud dans les domaines universitaire, sportif et culturel et d'y participer;
- 8) De faire campagne pour la libération de Nelson Mandela et de tous les prisonniers et détenus politiques pour empêcher l'exécution de 32 activistes condamnés à mort en Afrique du Sud et pour qu'il soit mis fin aux procès illégaux en Namibie;
- 9) De lutter pour l'application totale du Programme d'action adopté par la Conférence.

-----

